



Séance du Conseil municipal du 2 juin 2021



Francheville-Prairay

Le conseil municipal s'est réuni ce mercredi 2 juin 2021. Tous les conseillers municipaux étaient présents.

Projet de terrain multisports

Ce projet qui doit voir le jour en 2022 avance. Les demandes de subventions ont été officiellement déposées auprès de l'Etat, du Conseil régional et du Conseil départemental. D'un cout total estimé à 68 000 € HT, ce nouvel espace ludique et intergénérationnel devrait être subventionné à hauteur de 54 448 € HT.

Rénovation des coffrets d'éclairage public

Les travaux vont pouvoir être lancés auprès du SICECO pour un montant de 6 700 €, restant à charge pour la commune un montant de 1 954 €.

Animation de la Fête patronale : signature d'une convention avec les forains

Programmée les 25 et 26 septembre prochains, la mairie signe avec deux forains (auto-tamponneuses et stand de tir) une convention pour un montant de deux fois 75 € afin de subventionner leur venue à la Fête.

Inauguration d'une stèle en hommage à M. Joseph CORDIER :

Elle est prévue à Prairay le 25 septembre à 15 h en présence de la FNACA.

Subventions aux associations 2021

Après réception des demandes des différentes associations présentant leurs bilans financiers et leurs projets, voici la liste des subventions votées à l'unanimité pour un montant global de 1 450 € :

ASAT Saussy (Association pour la sauvegarde de la Tour de Saussy) : 50 €

ADMR : 150 €

Petits Frères des Pauvres : 50 €

Côte-d'Or Football : 50 €

Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint-Seine l'Abbaye : 100 €

Secours catholique : 150 €

Harmonie Les enfants des Sources de la Seine : 150 €

Labadiéna : 50 €

Foyer rural de Francheville : 500 €

Cyclo2Vent : 100 €

Chorale Sequana : 50 €

Les marmots du plateau : 50 €

Elections départementales et régionales

Les élections auront lieu les 20 et 27 juin, à la salle de Rencontres, de 8h00 à 18h00.

Un abribus à Prairay

Un projet d'abribus est à l'étude pour être positionné à Prairay pour les enfants et adultes qui attendront ainsi le bus plus confortablement.

Appartement communal à louer – libre de suite

Le logement communal situé en RDC du bâtiment de la Mairie est à louer de suite. Type T3 en duplex au prix de 450 € + 50 € de charges (chauffage). Au RDC : pièce à vivre (dallage bourguignon), cuisine, WC – A l'étage : une SDB et 2 chambres. Contacter la mairie lors des permanences au 03 80 35 07 78.

Inscriptions transports scolaires

La Région Bourgogne-Franche-Comté vous informe que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2021/2022 **ouvrira le 7 juin 2021. L'inscription est obligatoire.**

Il est conseillé aux familles de s'inscrire **avant le 16 juillet 2021**

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible à cette adresse :

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport>

En cas de difficultés, merci de vous adresser à la mairie le mercredi matin, de 10h00 à 12h00

Pour anticiper les Fêtes de Noël

Le conseil municipal a décidé de créer une commission « décorations et fêtes », composée d'élus et de citoyens. Si vous souhaitez participer, merci de vous faire connaître lors des permanences.

Recenser les chauves-souris

Les dispositifs Natura 2000 et Charte Forestière de Territoire du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne s'associent pour organiser une enquête participative sur les colonies d'été des chauves-souris en milieu bâti. La participation des habitants du territoire au recensement de ces colonies est essentielle ! Les habitants sont incités à compter les individus présents chez eux, lorsque c'est possible. Ce comptage peut se faire directement dans le gîte lorsqu'il est accessible, en prenant une photo sans flash en journée pour minimiser le dérangement ou lors de l'envol des chauves-souris à la tombée de la nuit.

Du 1er juin au 31 août 2021, les habitants du Pays Seine-et-Tilles sont donc invités à recenser les colonies dans leur bâti et à transmettre leurs observations par mail à l'adresse suivante : enquete.chiropteres@gmail.com

14 juillet à Francheville

Si la situation sanitaire le permet et nous le souhaitons tous, nous pourrons, cette année, fêter tous ensemble le 14 juillet...

Ce qui est acté : **Feu d'artifice le 13 juillet au soir à partir de 23h00 à Francheville !**

En discussion, compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire et dans le respect des normes à date. Nous vous tiendrons très vite informés...

Le 13 juillet : Buvette et bal populaire à Francheville, après le feu d'artifice

Le 14 juillet : Déjeuner autour de la mare (ou sous chapiteau). Nous réfléchissons à une organisation optimale pour réussir ce joyeux moment de convivialité

Structure gonflable pour les enfants et nouveauté cette année, un « **Babyfoot humain** » pour les grands...

Pour construire ce jeu géant... Nous avons besoin de vous !

Si vous avez des palettes (de toutes tailles), merci de les déposer devant le lavoir de la mare, avant le 25 juin. Si vous souhaitez participer à la construction, merci de contacter Bogdan Ostrouch au 06 79 11 18 41

Et pour continuer à embellir notre village...

La Commission fleurissement organise une grande opération nettoyage et désherbage les samedis 12 et 19 juin.

Rendez-vous au lavoir à 9h00 !

Cyclisme : Tour de Côte-d'Or

Le Tour de Côte-d'Or passera par chez nous, le 11 juillet lors de la 4^{ème} étape Uncey-le-Franc – Selongey.

Organisé par le Sprinter Club Olympique de Dijon (SCO), cette compétition de haut niveau rassemble 22 équipes sur une distance totale de 440 kms.

Focus sur : création d'une espace convivial multi activités

Situé entre l'entrée de Francheville au niveau des Champs Marie et le lavoir de la Fontaine Neuve

Les terrains entre l'entrée du village (route de Vernot) et le lavoir de la Fontaine Neuve méritent de nouveaux aménagements.

Le groupe de travail mis en place au sein du conseil municipal a constitué un projet avec le soutien des habitants du village qui ont répondu « à l'appel à idées » de mi-2020.

La vie active de notre village est pluri-générationnelle. Cela a conduit le conseil municipal à proposer un projet associant la création d'un terrain multi sports et d'un espace de convivialité (tables de pique-nique, pistes de pétanque, jeux d'enfants,...) pour avoir un ensemble très attractif pour tous.

Une étude sera aussi menée, en coordination avec le Département, en vue de disposer d'un cheminement dédié donnant un accès facile pour les piétons, poussettes et vélos.

Les aménagements des différents espaces sont prévus progressivement au cours des années à venir et leur réalisation est dépendante de la capacité du Département, de la Région et de l'Etat à accompagner financièrement le village.

Le cœur du projet pour lequel le conseil municipal a décidé, dès à présent et à l'unanimité, de solliciter des subventions est la création du terrain multi sports (attendu avec impatience par nos jeunes). Le choix du conseil municipal est guidé par la volonté de disposer d'un équipement en libre-service, complet, durable et nécessitant peu de maintenance. La mise en place de cet équipement passe par la reprise du terrassement (surface de l'ancien terrain de tennis aujourd'hui en partie affaissée) de façon à garantir la stabilité du terrain pour les prochaines décennies.

Pour une partie des aménagements, et particulièrement l'espace de convivialité, l'équipe municipale fera appel aux compétences et à la bonne volonté des habitants de la commune, en impliquant autant que possible nos jeunes.

Nous espérons pouvoir tous nous réunir d'ici fin 2022 pour inaugurer ce nouvel espace.

Nota : La réfection de la couverture du lavoir de la Fontaine Neuve sera réalisée au deuxième semestre 2021.



Illustrations du projet : terrain multisports et espace de convivialité.

Mairie de Francheville - Place de l'Eglise - 21440 FRANCHEVILLE

Tél. 03 80 35 07 78

Horaires du Secrétariat : Mercredi de 10h00 à 12h00 et samedi de 11h00 à 12h00

Site : www.mairie-francheville21.fr – Mél : mairiefrancheville21@gmail.com

Site : mairiefrancheville21@gmail.com